



BUDGET PRIMITIF

2022

Rapport de présentation

Mairie
103 rue Ste Germain
91 760 ITTEVILLE

Préambule

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : antériorité, annualité, universalité, unité, équilibre.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à améliorer le patrimoine et à préparer l'avenir.

Le budget principal 2022 de notre commune est bâti sur les principes et engagements pris lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 17 mars 2022.

- Le maintien des taux de la fiscalité directe locale
- Des dépenses réelles de fonctionnement en baisse
- Un programme d'investissement programmé au plus fin en auto-financement sans recours à l'emprunt
- La recherche systématique de subventions pour l'ensemble des programmes d'investissement.
- Une gestion active de la dette de la commune
- La prise en compte des contraintes budgétaires induites par les engagements contractuels antérieurs aux mandats.

Le budget Primitif 2022 se présente de façon synthétique ainsi :

	DEPENSES	2021	2022	RECETTES	2021	2022
Fonctionnement	Charges à caractère général Personnel Achats courant et frais fixes	8,24 M€	7,83 M€	Produits des services et autres produits de gestion (dont tarifs et loyers)	0,80 M€	0,88 M€
	Frais financiers	0,16 M€	0,16 M€	Ressources fiscales	5,23 M€	5,38 M€
	Dotations aux amortissements	0,39 M€	0,42 M€	Dotation et produits exceptionnels	2,09 M€	1,66 M€
	Virement à la section d'investissement	1,41 M€	1,22 M€	Résultat reporté N-1	2,08 M€	1,70 M€
	TOTAL	10,20 M€	9,63 M€	TOTAL	10,20 M€	9,63 M€

Epargne Brute	1,41 M€	1,22 M€
---------------	---------	---------

	DEPENSES	2021	2022	RECETTES	2021	2022
Investissement	Dépenses d'équipements (dont RAR) Immo incorporelles, immobilisations corporelles et travaux	2,3 M€	2,7 M€	Virement à la section d'investissement	1,41 M€	1,22 M€
	Remboursement en capital de la dette	0,64 M€	0,71 M€	Dotations aux amortissements	0,39 M€	0,42 M€
	Opérations patrimoniales	0,01 M€	0,00 M€	FCTVA et dotation (dont 1068) (dont RAR)	1,25 M€	1,27 M€
	Résultat N-1	0,97 M€	0,00 M€	Subventions d'équipement (Etat, Région, EPCI et CD91)	0,83 M€	0,46 M€
	TOTAL	3,88 M€	3,37 M€	Opérations patrimoniales	0,00 M€	0,00 M€

Solde d'investissement	0,00 M€	0,00 M€
------------------------	---------	---------

1. PRESENTATION GENERALE

Chapitre	Total BP 2021	CA 2021	BP 2022	ecart des BP 2022/2021	ecart des BP 2022/2021 en %
Total 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 888 664,00	2 444 135,45	2 479 280,00	-409 384,00	-14,17%
Total 012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 603 100,00	4 588 464,21	4 680 000,00	76 900,00	1,67%
Total 014 - ATTENUATION DE PRODUITS	114 000,00	113 421,00	114 000,00	0,00	0,00%
Total 022 - DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
Total 023 - VIREMENT A LA SECT. D'INVESTIS	1 409 888,46	0,00	1 223 722,63	-186 165,83	-13,20%
Total 042 - Opé.d'ordre de transfert entre	380 853,80	356 346,91	410 988,55	30 134,75	7,91%
Total 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	495 116,04	424 699,97	400 879,26	-94 236,78	-19,03%
Total 66 - CHARGES FINANCIERES	160 551,00	135 355,12	156 656,78	-3 894,22	-2,43%
Total 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	135 621,33	132 607,22	57 825,00	-77 796,33	-57,36%
Total 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEM. ET P	10 400,00	0,00	9 771,00	-629,00	-6,05%
Total dépenses de fonctionnement	10 198 194,63	8 195 029,88	9 633 123,22	-565 071,41	-5,54%
Chapitre	Total BP 2021	CA 2021	BP 2022	ecart des BP 2022/2021	ecart des BP 2022/2021 en %
Total 013 - ATTENUATION DE CHARGES	74 000,00	69 124,55	35 000,00	-39 000,00	-52,70%
Total 70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMA	633 415,59	739 143,17	744 000,00	110 584,41	17,46%
Total 73 - IMPOTS ET TAXES	5 234 843,00	5 283 162,00	5 380 611,00	145 768,00	2,78%
Total 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	1 988 742,00	1 614 409,97	1 663 807,00	-324 935,00	-16,34%
Total 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COU	90 000,00	127 755,60	105 000,00	15 000,00	16,67%
Total 76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00	5,05	6,00	6,00	0,00%
Total 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	2 918,18	0,00	0,00	0,00%
Total 78 - REPRISE SUR AMORTISSEM. ET PRO	90 000,00	0,00	0,00	-90 000,00	-100,00%
Total 042 - Opé.d'ordre de transfert entre	8 799,41	1 736,25	0,00	-8 799,41	-100,00%
Total 002 - Excédents antérieurs reportés	2 078 394,63	0,00	1 704 699,22	-373 695,41	-17,98%
Total recettes de fonctionnement	10 198 194,63	7 838 254,77	9 633 123,22	-565 071,41	-5,54%
Chapitre	Total BP 2021	CA 2021	BP 2022	ecart des BP 2022/2021	ecart des BP 2022/2021 en %
Total 13 - Subventions d' investissement	404 277,46	0,00	0,00	-404 277,46	-100,00%
Total 16 - Emprunts et dettes assimilées	637 657,00	627 805,23	706 376,28	68 719,28	10,78%
Total 204 - Subventions d'équipement versé	22 010,59	0,00	0,00	-22 010,59	-100,00%
Total 20 - Immobilisations incorporelles	85 000,00	71 921,90	81 920,00	-3 080,00	-3,62%
Total 21 - Immobilisations corporelles	1 757 931,39	970 644,43	2 583 302,87	825 371,48	46,95%
Total 23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total 27 - Autres immobilisations financi	4 100,00	4 006,25	0,00	-4 100,00	-100,00%
Total 001 - Solde d'exécution N-1 (Déficit	968 907,56	0,00	0,00	-968 907,56	-100,00%
Total 040 - Opé.d'ordre de transfert entre	8 799,41	1 736,25	0,00	-8 799,41	-100,00%
Total dépenses d'investissement	3 888 683,41	1 676 114,06	3 371 599,15	-517 084,26	-13,30%
Chapitre	Total BP 2021	CA 2021	BP 2022	ecart des BP 2022/2021	ecart des BP 2022/2021 en %
Total 021 - Virement de la section de fonc	1 409 888,46	0,00	1 223 722,63	-186 165,83	-13,20%
Total 1068 - Excédent de fonct. capitalisé	1 168 663,69	1 168 663,69	0,00	-1 168 663,69	-100,00%
Total 10 - Dotations Fonds divers et rése	100 000,00	69 131,46	1 276 738,00	1 176 738,00	1176,74%
Total 13 - Subventions d' investissement	829 277,46	327 155,28	460 034,00	-369 243,46	-44,53%
Total 21 - Immobilisations corporelles	0,00	71 823,00	0,00	0,00	
Total 040 - Opé.d'ordre de transfert entre	380 853,80	356 346,91	410 988,55	30 134,75	7,91%
Total 001 - Solde d'exécution N-1 excédent	0,00	0,00	115,97	115,97	
Total recettes d'investissement	3 888 683,41	1 993 120,34	3 371 599,15	-517 084,26	-13,30%

2. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le **ratio des recettes réelles** de fonctionnement sur la population* est de **1 148.15 €/hab** pour notre commune.

Parallèlement le **ratio des dépenses réelles** de fonctionnement sur la population s'établit à **1 177,29 €/hab**

* Population totale légale de la commune : **6 692 habitants** (fiche DGF 2020 Préfecture Essonne)

A. Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Total BP 2021	CA 2021	Tx de réalisation CA 2021	BP 2022	Ecart BP 2022/2021	Ecart BP 2022/2021 en %
Total 013 - ATTENUATION DE CHARGES	74 000,00	69 124,55	93,41%	35 000,00	-39 000,00	-52,70%
Total 70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMA	633 415,59	739 143,17	116,69%	744 000,00	110 584,41	17,46%
Total 73 - IMPOTS ET TAXES	5 234 843,00	5 283 162,00	100,92%	5 380 611,00	145 768,00	2,78%
Total 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	1 988 742,00	1 614 409,97	81,18%	1 663 807,00	-324 935,00	-16,34%
Total 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COU	90 000,00	127 755,60	141,95%	105 000,00	15 000,00	16,67%
TOTAL RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT	8 111 000,59	7 836 518,52	96,62%	7 928 424,00	-182 576,59	-2,25%
Total 042 - Opé.d'ordre de transfert entre	8 799,41	1 736,25	19,73%	0,00	-8 799,41	-100,00%
Total 002 - Excédents antérieurs reportés	2 078 394,63	0,00	0,00%	1 704 699,22	-373 695,41	-17,98%
Total recettes de fonctionnement	10 198 194,63	7 838 254,77	76,86%	9 633 123,22	-565 071,41	-5,54%

Les **recettes de fonctionnement** représentent un montant de **9 633 123 € pour 2022**. Elles baissent de 5,5 % entre le budget 2022 et celui de 2021 essentiellement en raison de la diminution de l'excédent reporté n-1 (- 373 695 K€).

Ainsi, l'excédent de fonctionnement reporté de **1 704 699.22 €** correspond au résultat de l'exercice 2021.

Chapitre 013 : Atténuations de charges

Ce chapitre représente 0,4 % des **recettes réelles** de fonctionnement soit un montant de 35 000 €. Il comprend les avoirs sur factures et le remboursement des indemnités journalières en cas d'absence des agents.

Chapitre 70 : Produits des services

Les produits des services représentent 9 % **des recettes réelles** de fonctionnement soit un montant prévisionnel de 744 000 €.

Ce chapitre avait été impacté par les conséquences de l'épidémie liée à la Covid-19, en 2020 et 2021, entraînant des jauges des spectacles et un rythme de télétravail soutenu réduisant de fait les activités communales. Sont essentiellement impactées les recettes des activités culturelles et périscolaires. L'augmentation proposée de 17% repose sur un prévisionnel de recettes basé sur le réalisé 2021 pour le périscolaire notamment (qui représente la très largement majorité des recettes de ce chapitre).

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Les impôts et taxes représentent **68% des recettes réelles** de fonctionnement soit un montant de 5 380 611€.

Tout comme en 2021, la collectivité ne percevra plus en 2022 la taxe d'habitation mais percevra, en remplacement, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Ainsi, le produit des contributions directes (article 73111) est estimé à 3 968 464 € pour 2022 étant entendu que l'augmentation des recettes fiscales est liée uniquement à l'évolution des bases décidées par l'Etat dans la mesure où les taux de fiscalité locaux ne sont pas modifiés pour 2022.

Ce chapitre comprend également :

La taxe additionnelle sur les droits de mutation	360 000 €
L'attribution de compensation	441 595 €
La dotation de solidarité communautaire (DSC)	138 552 €
La taxe sur la consommation finale d'électricité	145 000 €
La taxe sur les emplacements publicitaire	36 000 €

Chapitre 74 : Dotations et participations

Le chapitre des dotations et participations représente **16,34 % des recettes réelles** de fonctionnement, soit un montant de 1 663 807€. Ce prévisionnel s'établit au regard des prévisions sur les dotations et sur le CA 2021.

Estimation des dotations et participations est la suivante :

La dotation forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement (DGF)	325 000 €
La dotation de Solidarité Rurale (DSR)	320 000 €
La Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	125 302€.
Les allocations compensatrices de la réforme de la taxe d'habitation (article 74834)	360 000 €

Les autres subventions sont estimées à 385 000 € dont environ 180 000 € les subventions liées à la petite enfance (150 K€ pour la crèche familiale et 29K€ pour le RPE).

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Les produits de gestion courante sont estimés à 105 000 €, en hausse par rapport au budget 2021 mais en légère baisse par rapport au compte administratif 2021.

Ils représentent 1 % des recettes réelles de fonctionnement et ils sont composés principalement des revenus relatifs à la location des logements et du futur commerce des Fauvettes.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Pour 2022, aucun produit exceptionnel connu n'est attendu. Il s'agit des produits issus notamment des remboursements d'assurance lors de dégradations ou accidents sur nos bâtiments ou mobiliers urbains.

Chapitre 78 : Reprises sur provisions semi budgétaire

Pour 2022, il n'y a plus de reprises de provisions pour risques à effectuer.

B. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Total BUDGET 2021	CA 2021	Taux de réalisation 2021	BP 2022	ecart BP 2022/2021	écart BP 2022/2021 en %
Total 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 888 664,00	2 444 135,45	84,61%	2 479 280,00	-409 384,00	-14%
Total 012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 603 100,00	4 588 464,21	99,68%	4 680 000,00	76 900,00	2%
Total 014 - ATTENUATION DE PRODUITS	114 000,00	113 421,00	99,49%	114 000,00	0,00	0%
Total 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	495 116,04	424 699,97	85,78%	400 879,26	-94 236,78	-19%
Total 66 - CHARGES FINANCIERES	160 551,00	135 355,12	84,31%	156 656,78	-3 894,22	-2%
Total 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	135 621,33	132 607,22	97,78%	57 825,00	-77 796,33	-57%
TOTAL DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT	8 407 452,37	7 838 682,97		7 998 412,04	-409 040,33	-5%
Total 023 - VIREMENT A LA SECT. D'INVESTIS	1 409 888,46	0,00	0,00%	1 223 722,63	-186 165,83	-13%
Total 042 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	380 853,80	356 346,91	93,57%	410 988,55	30 134,75	8%
Total dépenses de fonctionnement	10 198 194,63	8 195 029,88	80,36%	9 633 123,22	-565 071,41	-6%

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent **9 633 123 €**. Elles **baissent de 5.5 %** par rapport au budget 2021 conformément au ROB tout en tenant compte des hausses prévisibles annoncées sur les matières premières (fluides et carburants).

Il convient donc de continuer le travail mené sur **les dépenses de gestion courante** avec la renégociation des contrats pour permettre à la collectivité de réduire et optimiser ses charges de fonctionnement.

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèvent à 2 479 280 € et représentent **31,1% % des dépenses réelles** de fonctionnement.

Elles sont en **baisse de -14 %** par rapport au BP 2021 malgré la prise en compte de l'inflation sur l'énergie et le carburant

Les principaux articles impactés par la hausse sont :

- Article 615231 - Entretien de Voiries : augmentation de près de 110 000 € vs le budget 2021
- Article 60612 - Energie – Electricité : +31 K€ par rapport à 2021 (soit un BP à 263 K€)

- Article 60622 – Carburant : + 20K€ par rapport à 2021 (soit un BP à 45 K€)
- Article 6283 - Frais de nettoyage de locaux
- Article 6232 - Fêtes et cérémonies : impacté par des ré imputations et des dépenses nouvelles liées au budget événementiel inexistant en 2021
- Article 6184 - Versement à des organismes de formation : Besoins de formation des équipes et formation obligatoires et payantes (PM, expertise bureautiques, méthodologie de projet...)

A contrario, certains postes ont vu leur inscription budgétaire diminuer.

- Article 61521 – Entretien de terrain : travaux du camping ont été réinscrits en investissement
- Article 6042 – Achats de prestations de services et 6161 - Multirisques : - 90 000 € pour 2022. La renégociation des contrats avec les prestataires est une priorité afin de gérer au plus juste les dépenses.
- Article 60628 - Autres fournitures : baisse des achats sur les consommables EPI (masques, gel) au regard des stocks existants et de la perspective d'assouplissement des protocoles sanitaires.

Chapitre 012 : Dépenses de personnel

Les charges de personnel d'un montant de **4,6 M€** représentent **49 % des dépenses totales de fonctionnement et 58% des dépenses réelles de fonctionnement.**

Cette prévision s'établit avec la prise en compte des éléments suivants :

- Evolution de carrière des agents liés aux avancements de grades et promotions internes sur décision de l'autorité territoriale ;
- Recrutement d'agents pour les besoins des services

Ce budget intègre le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) intégrant les évolutions d'échelon mais pas la hausse du point d'indice dont nous ne connaissons pas la proportion et donc l'impact budgétaire réel sur la masse salariale. Ce point devra peut-être faire l'objet d'une DM à l'issue des élections présidentielles en fonction des choix définitifs opérés par l'Etat.

Chapitre 014 : Atténuation de produits

Ce chapitre s'élève à 114 000 €. Son évolution est stable par rapport à l'exercice 2020 et 2021 et il représente 1,2 % des dépenses de fonctionnement.

Ce chapitre comprend uniquement la contribution de la commune au fonds de péréquation des ressources communales.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Ce chapitre a été en forte évolution en 2021 par rapport à 2020 du fait du rattrapage de subventions non versées en 2019 et début 2020 comme exposé lors du ROB et de la présentation du CA 2021.

En 2022 le chapitre est en diminution liée aux régularisations de 2021 tout en augmentant la subvention à la caisse des écoles

Sur ce chapitre, on retrouve notamment :

Les indemnités des élus (article 6531)	Idem 2021
Le montant des subventions (article 6574)	117 575 €
Subvention au CCAS	60 000 €

- La subvention au budget de la Caisse des Ecoles de près de 100 000€, soit 40 000€ de plus qu'en 2021. La caisse des écoles instaurée en aout 2020 après sa dissolution lors de la mandature précédente a pour charges principales le voyage scolaire et l'ensemble des fournitures pédagogiques. L'objectif est que l'ensemble des fournitures scolaires soit une nouvelle fois pris en charge par la Caisse des écoles dès la rentrée de septembre 2022. Les parents des élèves ittevillois auront la charge du cartable, de la trousse et de l'agenda. Cette augmentation s'explique par l'ajout dans le « giron » de la caisse des écoles des frais liés aux classes transplantées (voyage au ski pour l'année 2022).

Chapitre 66 – Charges financières

La charge d'intérêts de la dette pour l'année 2021 s'élève à 156 656€, montant important en lien avec les 5 M€ d'emprunts contractés en 2019 + les intérêts de l'emprunt RCU.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Le montant des charges exceptionnelles est de 57 825 € pour couvrir des annulations sur titre antérieures.

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement

Les résultats étant connus lors de la construction budgétaire 2022, il convient de prévoir un virement entre section par les écritures sur les chapitres 021 et 023 de 1 223 722,63 € afin de financer par les investissements.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre sont des opérations sans contrepartie financière. Il s'agit ici, de la dotation aux amortissements d'un montant de 410 988.55 €.

L'amortissement pour dépréciation est la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage et du temps.

La dotation inscrite en dépense de fonctionnement génère une recette d'investissement (compte 28), permettant en outre de financer en partie la section d'investissement.

3. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les recettes d'investissement

Chapitre	Total BP 2021	CA 2021	BP 2022	Ecart BP 2022/2021	Ecart BP 2022/2021 en %
Total 021 - Virement de la section de fonc	1 409 888,46	0,00	1 223 722,63	-186 165,83	-13,20%
Total 1068 - Excédent de fonct. capitalisé	1 168 663,69	1 168 663,69	0,00	-1 168 663,69	-100,00%
Total 10 - Dotations Fonds divers et rése DONT RAR 2021	100 000,00	69 131,46	1 276 738,00	1 176 738,00	1176,74%
Total 13 - Subventions d'investissement	829 277,46	327 155,28	460 034,00	-369 243,46	-44,53%
TOTAL RECETTES FONDS PROPRES	3 507 829,61	1 564 950,43	2 960 494,63	-547 334,98	-15,60%
Total 21 - Immobilisations corporelles	0,00	71 823,00	0,00	0,00	
Total 040 - Opé.d'ordre de transfert entre	380 853,80	356 346,91	410 988,55	30 134,75	7,91%
Total 001 - Solde d'exécution N-1 excédent	0,00	0,00	115,97	115,97	
Total recettes d'investissement	3 888 683,41	1 993 120,34	3 371 599,15	-517 084,26	-13,30%

Chapitre 10 – Dotations fonds divers

Ce chapitre est constitué du FCTVA 2022 estimé à environ 150 K€ ainsi que des Restes à Réaliser des FCTVA de 2020 et 2021 soit 1,1 M€.

Il est en diminution forte en raison de l'absence de couverture de déficit antérieur sur le chapitre 1068.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement concernent les subventions et fonds reçus pour financer des dépenses d'équipement ou des catégories de dépenses d'équipement déterminées et individualisables. Les fonds peuvent provenir de :

- L'Etat (exemple : DETR, DSIL),
- Les opérateurs de l'Etat (ex : ADEME),
- La région,
- Le département,
- La CCVE ou autre groupement de communes.

Pour 2021, le montant des subventions s'élève à un peu plus de 460 000 € comprenant les subventions pour le financement :

- 21 K€ de RAR pour le city stade réalisé en 2021
- 345 960 € associés au Programme Urbain Partenarial (PUP) pour le projet de gendarmerie

Ce budget ne tient compte à date que des subventions notifiées. Les demandes de DETR et DSIL 2022 déposées début mars n'ont à ce jour pas été suivies d'une notification.

Chapitre 16 – Emprunt

Les emprunts de 5M € contracté en 2019 et celui de 1 M€ pour le RCU ont créé une situation d'endettement fort pour la commune et une alerte des services de l'Etat au titre des comptes 2019.

Dans ce contexte, l'équipe municipale en place œuvre pour trouver les solutions de financement des investissements sans la possibilité d'avoir recours à l'emprunt.

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement

Ce chapitre reprend strictement le montant inscrit au chapitre 023 de la section de fonctionnement soit 1 223 722,63 €

Chapitre 040 – Opérations d'ordre budgétaire de transfert entre les sections

Cf chapitre 042 de la section de fonctionnement

B. Les dépenses d'investissement

Chapitre	Total BP 2021	CA 2021	BP 2022	Ecart BP 2022/2021	Ecart BP 2022/2021 en %
Total 20 - Immobilisations incorporelles	85 000,00	71 921,90	81 920,00	-3 080,00	-3,62%
Total 21 - Immobilisations corporelles	1 757 931,39	970 644,43	2 583 302,87	825 371,48	46,95%
Total 23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENTS	1 842 931,39	1 042 566,33	2 665 222,87	822 291,48	44,62%
Total 27 - Autres immobilisations financi	4 100,00	4 006,25	0,00	-4 100,00	-100,00%
Total 13 - Subventions d'investissement	404 277,46	0,00	0,00	-404 277,46	-100,00%
Total 204 - Subventions d'équipement versé	22 010,59	0,00	0,00	-22 010,59	-100,00%
Total 16 - Emprunts et dettes assimilées	637 657,00	627 805,23	706 376,28	68 719,28	10,78%
Total 001 - Solde d'exécution N-1 (Déficit	968 907,56	0,00	0,00	-968 907,56	-100,00%
Total 040 - Opé.d'ordre de transfert entre	8 799,41	1 736,25	0,00	-8 799,41	-100,00%
Total dépenses d'investissement	3 888 683,41	1 676 114,06	3 371 599,15	-517 084,26	-13,30%

Le détail des investissements sur les immobilisations corporelles est le suivant :

Article	BP 2021	Total BP 2021	CA 2021	BP 2022	Ecart BP 2022/2021
2111 - Terrains nus	385 000,00	385 000,00	138 500,00	500 000,00	115 000,00
2116 - Cimetières	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000,00	4 000,00	372,13	150 000,00	146 000,00
2128 - Autres agencements et aménagements	2 462,98	40 000,00	58 991,82	630 000,00	590 000,00
21311 - Hôtel de ville	50 000,00	50 000,00	33 940,50	0,00	-50 000,00
21312 - écoles	100 000,00	100 000,00	17 606,56	10 000,00	-90 000,00
21318 - autres	519 446,42	251 364,63	79 529,56	361 711,58	110 346,95
2135 - Instal.générales. agenc..aménag.des const	30 000,00	30 000,00	47 616,61	620 770,17	590 770,17
2138 - Autres constructions	140 000,00	140 000,00	116 578,52	31 051,32	-108 948,68
2151 - Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2152 - Installations de voirie	200 000,00	260 129,86	0,00	400,00	-259 729,86
21534 - Réseaux d'électrification	15 000,00	15 000,00	0,00	20 000,00	5 000,00
21538 - Autres réseaux	30 000,00	30 000,00	50 674,38	20 000,00	-10 000,00
21568 - Autre mat. et out. D'incendie & défense civile	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	-20 000,00
21578 - Autre Matériel et outillage de voirie	30 000,00	30 000,00	10 764,99	4 200,00	-25 800,00
2158 - Autres fournitures nons stockés	30 000,00	30 000,00	41 781,53	42 365,85	12 365,85
2182 - Matériel de transport	130 000,00	182 200,00	178 327,09	0,00	-182 200,00

2183 - Matériel de bureau & matériel informat.	100 691,02	110 236,90	113 468,75	72 055,67	-38 181,23
2184 - Mobilier	36 647,49	40 000,00	41 305,96	39 515,98	-484,02
2188 - Autres immob. corp.	33 562,72	40 000,00	41 186,03	61 232,30	21 232,30
Total Chap 21	1 856 810,63	1 757 931,39	970 644,43	2 583 302,87	825 371,48

Le Plan Pluri Annuel d'investissement est le suivant :

Equipements	opérations	coût estimé	Investissement	2022	2023	2024	2025	2026
G. BRASSENS	renovation énergétique du batiment	400 000,00 €	400 000 €	400 000,00 €				
	stockage supplémentaire (container + VRD)	20 000,00 €	20 000 €	20 000,00 €				
	éclairage parking							
FAUVETTES	Local C : auto école	100 000,00 €	100 000 €	100 000,00 €				
	Local B	138 000,00 €	138 000 €	60 000,00 €	78 000,00 €			
	Local A	144 000,00 €	144 000 €			144 000,00 €		
LES BEDOINS	Acquisition foncière EPF	796 000,00 €	796 000 €	196 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €		
	Desamiantage toit (par encapsulage)	60 000,00 €	60 000 €	60 000,00 €				
	Dépollution du site	100 000,00 €	100 000 €	100 000,00 €				
	Travaux huisserie et façades, electricité cloisons	450 000,00 €	450 000 €		300 000,00 €	150 000,00 €		
MAISON BLOND	élagage	17 000,00 €						
FOYER LOGEMENT : 18 rue du billoy	Engagements EPF 1,3 M€m mais (avec projet Foyer) - acquisition terrain du parc + salle communale + 300K€ Maison	350 000,00 €	350 000 €		350 000,00 €			
CERDAN	sol grande salle	115 000,00 €	115 000 €		115 000,00 €			
	Création d'une salle	115 000,00 €	115 000 €	115 000,00 €				
	bande de rive	4 200,00 €						
	Traitement des boiseries	20 200,00 €						
	éclairage grande salle	26 800,00 €	26 800 €	26 800,00 €				
	chgt parois coulissantes	8 200,00 €						
	fin des menuiseries extérieur	2 300,00 €						
	porte de la chaufferie	3 800,00 €						
	porte local rangement arrière	3 000,00 €						
Chgt chauffage	107 660,00 €	107 660 €	107 660,00 €					
PESQUET	evacuation gravats + mise en forme plateforme	25 500,00 €						
	modif mur d'escalade	40 000,00 €	40 000 €				40 000,00 €	
STADE MARSAT	arrosage automatique	45 000,00 €	45 000 €				45 000,00 €	
BASE DU SAUSSAY	éclairage terrain annexe boule	4 000,00 €	4 000 €		4 000,00 €			
	remise en état terrain annexe boule achat 2 tables de pic-nique							
MAIRIE	drainage cours extérieur	22 000,00 €	22 000 €	22 000,00 €				
	refection couloir RDC	5 000,00 €	5 000 €	5 000,00 €				
	Aménagement du guichet unique d'accueil	10 000,00 €	10 000 €	10 000,00 €				
	peinture bureaux 1er étages	6 500,00 €						
	climatisation 2ème étage	28 000,00 €	28 000 €		28 000,00 €			
	sol souple aire de jeu	40 000,00 €	40 000 €			40 000,00 €		
	chgt jeux extérieurs	40 000,00 €	40 000 €				40 000,00 €	
Logement gardien	peinture/radiateur/porte/cuisine	8 200,00 €						
	Aménagement bureaux et cuisine (travaux et mobiliers) pour accueil des nouveaux agents	20 000,00 €	20 000 €	15 000,00 €	5 000,00 €			
Logement J JAURES	remise en état du studio (peinture+fenêtres)	10 700,00 €	10 700 €	10 700,00 €				
EGLISE	etude global	30 000,00 €	30 000 €		15 000,00 €	15 000,00 €		
ECOLES	détecteur de CO2	6 700,00 €	6 700 €	6 700,00 €				
PICASSO	stores	22 500,00 €	22 500 €		22 500,00 €			
	film sur vitrage	3 300,00 €						
	visiophone	8 230,00 €	8 230 €	8 230,00 €				
P BERT	jeu maison dans la cour	7 000,00 €	7 000 €			7 000,00 €		
	rideaux	2 200,00 €	2 200 €	2 200,00 €				
	stores	5 000,00 €	5 000 €			5 000,00 €		
	Baie vitré plonge	4 300,00 €						
	visiophone	7 530,00 €	7 530 €	7 530,00 €				
	préau	20 000,00 €	20 000 €				20 000,00 €	
J JAURES	végétalisation cours	100 000,00 €	100 000 €		100 000,00 €			
	visiophone	7 725,00 €	7 725 €	7 725,00 €				
	grillage cours	10 000,00 €	10 000 €		10 000,00 €			
TRIOLET	végétalisation cours	100 000,00 €	100 000 €	100 000,00 €				
	visiophone	7 900,00 €	7 900 €	7 900,00 €				
J PREVERT	visiophone	9 670,00 €	9 670 €	9 670,00 €				
CENTRE DE LOISIR	plomberie	8 300,00 €						
	portes extérieures	26 500,00 €	26 500 €		26 500,00 €			
	buts de hand	6 000,00 €	6 000 €	6 000,00 €				

ST	autoportée Mulshing	25 000,00 €	25 000 €	25 000,00 €				
	matériel EV électrique							
	cuve GNR	2 600,00 €	2 600 €	2 600,00 €				
	matériel astreinte	3 000,00 €	3 000 €	3 000,00 €				
	benne ampirole	5 000,00 €	5 000 €	5 000,00 €				
	lame à neige	15 000,00 €	15 000 €	15 000,00 €				
	remplacement 2 kangoo	40 000,00 €	40 000 €		20 000,00 €	20 000,00 €		
	remplacement camion B110	50 000,00 €	50 000 €				50 000,00 €	
	broyeur végétaux	15 000,00 €	15 000 €	15 000,00 €				
	aspirateur à feuilles	5 000,00 €	5 000 €	5 000,00 €				
Fleurissement	2 000,00 €							
VOIRIE	route du bouchet	17 500,00 €						
	RD 449	33 500,00 €	33 500 €	33 500,00 €				
	RD 8	10 000,00 €	10 000 €	10 000,00 €				
	Avenue de la brière et place de la commune de Paris (MOE en 2022)	500 000,00 €	500 000 €	50 000,00 €	50 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	
Eclairage public	chemin des digitales	20 000,00 €	20 000 €				20 000,00 €	
DEFENSE INCENDIE	rajout de poteaux incendie	70 000,00 €	70 000 €	20 000,00 €	20 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Camping municipal	Reprise des travaux par le SIARCE	640 000,00 €	640 000 €	640 000,00 €				
City stade	Réalisation d'un city stade				90 000,00 €			
Skate Parck	Réalisation d'un skate parck	140 000,00 €	140 000 €	140 000,00 €				
Logiciels	,des services : courrier, billetterie, GRC, etc.,,	60 000,00 €	60 000 €	25 000,00 €	25 000,00 €	10 000,00 €		
Vidéo surveillance	modernisation materiel existant	36 000,00 €	36 000 €				36 000,00 €	
Mobiliers tous services	Scolaire, admisntratif, CL, etc...	50 000,00 €	50 000 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
PM	radar vitesse	6 700,00 €	6 700 €	6 700,00 €				
Materiel scénique	renouvellement et complement matériel scénique	15 000,00 €	15 000 €	7 500,00 €	7 500,00 €			
Materiel petite enfance	tapise de sol, lits, petit équipement mobilier	5 000,00 €	5 000 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	materiel numérique d'enregistrement studio - PIJ)	3 000,00 €	3 000 €	3 000,00 €				
	Chariot, réfrigérateur, four à micro onde autolaveuse	20 000,00 €	20 000 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	
materiel festività et événementiel	illuminations Noël : 9 000 € Matériels festivitàs (stands, barnum, tables) : 15 000 €	24 000,00 €	24 000 €	24 000,00 €				
Matériel election	2 urnes, 6 isoaloirs	5 000,00 €	5 000 €	5 000,00 €				
révision du PLU	Révision du PLU	96 000,00 €	96 000 €	24 000,00 €	50 000,00 €	22 000,00 €		
EPF	Engagement foncier EPF (Hors Billoy et Bedoins)	1 204 000,00 €	1 204 000 €			1 204 000,00 €		
		6 803 115,00 €	6 662 915,00 €	2 479 415,00 €	1 632 500,00 €	2 143 000,00 €	477 000,00 €	21 000,00 €

4. LA DETTE

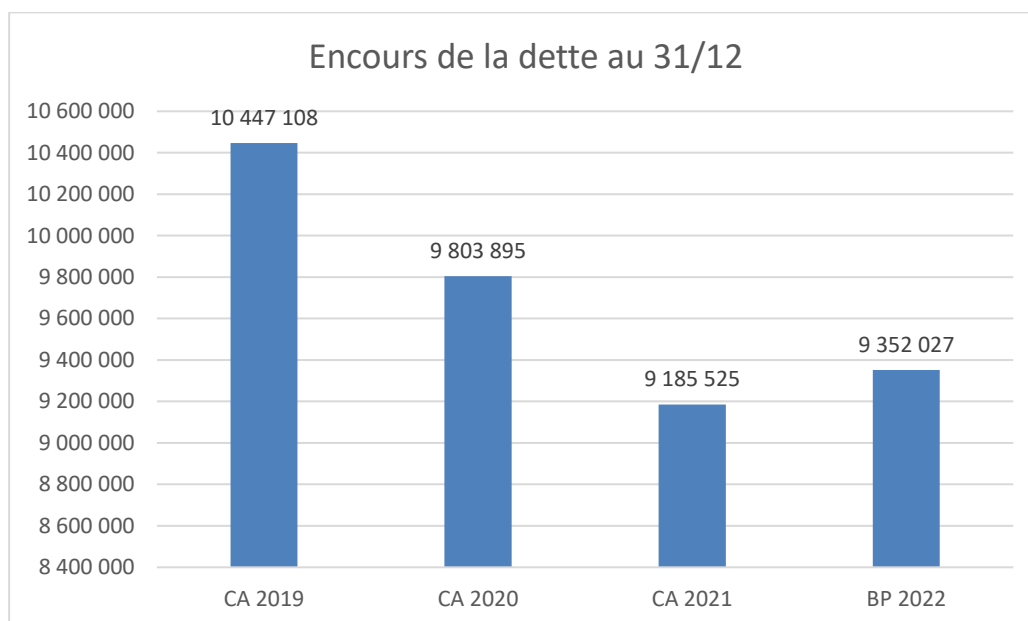
La hausse de l'encours de la dette en 2022 est liée à l'intégration des emprunts du budget RCU liquidé en 2021 à hauteur de 900 K€ qui s'ajoute à l'encours existant au 01/01/2022 de 9,18 M€.

POID DE LA DETTE	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Encours de la dette au 31/12	10 447 108	9 803 895	9 185 525	9 352 027
Poids de la dette en intérêt (fonctionnement)	143 987	169 430	135 355	156 657
Poids de la dette en capital (investissement)	440 220	660 082	627 805	706 376
Dépenses réelles d'équipement	4 809 504	4 354 990	1 046 572	2 665 223
Part de la dette dans les dépenses réelles en investissement	9%	15%	60%	27%
Recettes réelles investissement	6 336 555	1 618 546	1 564 950	1 736 772
Part du remboursement sur les recettes réelles d'investissement -	7%	41%	40%	41%

Le poids de la dette sur les dépenses réelles d'équipement reste élevé et pèse 27% en dépenses prévisionnelles. Réduisant ainsi la capacité à investir de la commune.

Le remboursement du capital de la dette pèse quant à lui sur les recettes réelles d'investissement à hauteur de 40% en 2022.

L'encours de la dette au 31/12/2022 devrait être de 9,35 M€.



5. LES RATIOS OBLIGATOIRES

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 177,29	1037,00
2	Produit des impositions directes/population	593,02	500,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 148,15	1181,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	398,27	370,00
5	Encours de dette/population	1 503,05	828,00
6	DGF/population	97,16	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59,40 %	56,57%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	113,08 %	17,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	34,69 %	76,61%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	130,91 %	72,42%

La commune est fortement impactée dans ses ratios par le poids de la dette :

- Ratio n°8 et 10 portants sur le poids de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement
- Ratio n°9 les dépenses d'équipement sur les recettes réelles de fonctionnement dans la mesure où le remboursement obligatoire du capital de la dette en dépenses d'investissement réduit mécaniquement la capacité à investir en dépenses d'équipement.